

Services bancaires numériques Accès Scotia

Paiements intégrés : Droits d'accès du groupe de services pour les opérations ACH internationales (IAT)

Table des matières

Fonctions du service de paiements ACH (IAT).....	2
Aide supplémentaire	4

Les groupes de services servent à restreindre les droits d'accès aux services de paiement que votre compagnie utilise. Le présent guide vous fournit une description détaillée de certaines fonctions liées aux paiements ACH. Pour plus de détails sur l'établissement, la modification et l'assignation de groupes de services, consultez le guide à l'intention des gestionnaires de groupes.

Fonctions du service de paiements ACH (IAT)

Assigner	Fonction
✓	Comptes fournisseurs
✓	Comptes clients 1
✓	Historique des paiements ACH 2
✓	Paiements ACH en attente 3
✓	Suppression de paiements ACH 4
✓	Activer Paiements ACH 5
✓	Désactiver Paiements ACH 6
✓	Transmission de paiements ACH 7
✓	Paiements ACH en lot 8
✓	- Paiements direct ACH - Unique 9
✓	- Paiements direct ACH - avec modèle
✓	- Paiements ACH ordinaire - Unique 10
✓	- Paiements ACH ordinaire - avec modèle
✓	- Modification des paiements ACH ordinaires échoués 11
✓	- Modification de tous les paiements ACH ordinaires 12
✓	- Historique des opérations-Paiements en direct en grand nombre 13
✓	Paiements ACH en ligne 14
✓	- Paiements ACH unique 15
✓	- Paiements ACH avec modèles 16
✓	- Modifier paiements ACH d'autres utilisateurs 17
✓	Mise à jour - modèle 18
✓	- Établissement de modèles 19
✓	- Suppression de modèles 20
✓	- Modifier modèles d'autres utilisateur 1
✓	- Approbation des modèles 2
✓	Avec nouveau destinataire 3

Remarque : Ces fonctions ne s'appliquent qu'aux paiements établis pour ce groupe de services.

- ❶ **Comptes fournisseurs/Comptes clients.** Donne aux utilisateurs l'accès aux comptes clients et aux comptes fournisseurs. Ce droit est requis pour accéder aux différents types de paiements. Par exemple, si un utilisateur veut accéder à des paiements relatifs à la paie, l'option Comptes fournisseurs doit être sélectionnée pour ce groupe de services.
- ❷ **Historique des paiements ACH (recherche de paiements).** L'accès à cette fonction est requis pour pouvoir accéder à l'historique des paiements et rechercher des paiements établis pour ce groupe de services.
- ❸ **Paiements ACH en attente.** Donne aux utilisateurs l'accès aux paiements en attente pour ce groupe de services. Ce droit est requis pour pouvoir approuver, supprimer, soumettre, désactiver et activer des paiements.
- ❹ **Suppression de paiements ACH.** Donne aux utilisateurs ayant accès à ce groupe de services le droit de supprimer des paiements qui n'ont pas encore été soumis aux fins de traitement.
- ❺ **Activer Paiements ACH.** Donne aux utilisateurs ayant accès à ce groupe de services le droit d'accéder aux paiements qui ont été désactivés pour les activer.
- ❻ **Désactiver Paiements ACH.** Ce droit permet aux utilisateurs du groupe de services de désactiver les paiements qui sont en attente, mais qui n'ont pas encore été soumis. Un paiement qui est désactivé est automatiquement bloqué pour une période indéfinie, ce qui empêche qu'un utilisateur le modifie ou le soumette. Il faut activer le paiement pour pouvoir le traiter.
- ❼ **Transmission de paiements ACH.** Donne aux utilisateurs ayant accès à ce groupe de services le droit de soumettre des paiements en attente aux fins de traitement.

Remarque : Les paiements en lot sont créés au moyen d'un logiciel d'un tiers et importés dans Accès Scotia par une fonction de transmission de fichiers.

- ❸ **Paiements ACH en lot.** Ne s'applique que si votre entreprise utilise le service Contrôle de paiements en direct/Historique de paiement en direct pour soumettre des paiements par l'entremise de ce groupe de services. Cela signifie que vous téléchargez dans Accès Scotia un fichier contenant les renseignements sur les paiements.
- ❹ **Paiements directs ACH - unique/avec modèle.** Ce droit se rapporte aux paiements contenus dans l'Historique de paiements. Les paiements en direct sont des paiements transmis dans un fichier (qui n'ont pas été saisis dans Accès Scotia) qui ne requièrent aucune approbation ni intervention en vue de les soumettre. Ils sont acheminés automatiquement et ils peuvent être consultés au moyen de la fonction de recherche et de l'historique dans Accès Scotia. Ce droit est requis pour accéder à l'historique des paiements en ligne associés à ce groupe de services.
- ❺ **Paiements ACH ordinaires - unique/avec modèle.** Ce droit se rapporte à la fonctionnalité Contrôle de paiements en direct. Les paiements ordinaires sont des paiements transmis dans un fichier (qui n'ont pas été saisis dans Accès Scotia) qui doivent être approuvés et/ou soumis dans Accès Scotia. Ils seront placés en attente dans Accès Scotia et devront être approuvés et/ou soumis. Ce droit est requis pour utiliser la fonctionnalité Contrôle de paiements en direct pour ce groupe de services.
- ❻ **Modification des paiements ACH ordinaires échoués.** Il arrive que des paiements transmis par fichier pour la fonctionnalité Contrôle de paiements en direct échouent lors de l'importation dans Accès Scotia en raison de renseignements manquants ou erronés. Ce droit permet aux utilisateurs de ce groupe de services de rectifier ces paiements.
- ❼ **Modification de tous les paiements ACH ordinaires.** Ce droit permet aux utilisateurs de modifier tous les paiements transmis par fichier pour la fonctionnalité Contrôle de paiements en direct.
- ❽ **Historique des opérations-Paiements en direct en grand nombre.** Il s'agit d'une autre version de cette fonctionnalité qui permet aux entreprises qui ont un grand nombre de paiements de visualiser en ligne l'historique de leurs paiements.

Remarque : Les termes «paiements en ligne» désignent les paiements établis dans Accès Scotia.

- ❺ **Paiements ACH en ligne.** Donne aux utilisateurs l'accès aux paiements créés en ligne dans Accès Scotia pour ce groupe de services.

- 15 **Paiement ACH unique.** Ce droit est requis pour approuver, supprimer, copier, modifier, désactiver, activer et soumettre des paiements créés dans Accès Scotia sans l'utilisation d'un modèle.
- 16 **Paiements ACH avec modèle.** Ce droit est requis pour approuver, supprimer, copier, modifier, désactiver, activer et soumettre des paiements créés dans Accès Scotia à partir d'un modèle.
- 17 **Modifier paiements ACH d'autres utilisateurs.** Ce droit est requis pour modifier des paiements créés en ligne par d'autres utilisateurs.
- 18 **Mise à jour – modèle.** Donne aux utilisateurs l'accès aux modèles de paiements pour ce groupe de services. Ce droit est requis pour établir, modifier, supprimer et approuver des modèles de paiements.
- 19 **Établissement de modèles.** Ce droit permet aux utilisateurs d'établir de nouveaux modèles pour ce groupe de services.
- 20 **Suppression de modèles.** Ce droit permet aux utilisateurs de supprimer des modèles créés pour ce groupe de services.
- ★ **Modifier modèles d'autres utilisateurs.** Ce droit permet aux utilisateurs de modifier des modèles créés par d'autres utilisateurs.
- ★ **Approbation des modèles.** Ce droit permet aux utilisateurs d'approuver des modèles lorsqu'une approbation est requise.
- ★ **Avec nouveau destinataire.** Si votre entreprise utilise le service de bénéficiaires des paiements (pour plus d'un type de paiement intégré), ce droit permet aux utilisateurs d'ajouter à la liste des bénéficiaires les destinataires des paiements créés dans Accès Scotia. Notez que les droits d'accès relatifs aux bénéficiaires sont définis au moyen de l'option Paiements intégrés sous Groupe d'utilisateurs.

Aide supplémentaire

Besoin d'aide?

Dans le bas de chaque page d'Accès Scotia, vous trouverez un lien Aide.

Confidentialité [↗](#) Notes juridiques [↗](#) Sécurité [↗](#) Communiquez avec nous [↗](#) Aide [↗](#)

Cliquez sur ce lien pour accéder à une page où vous trouverez différentes ressources (documents, vidéos, webinaires et tutoriels).

Service d'assistance technique – Paiements mondiaux pour entreprise – Du lundi au vendredi, de 8 h à 20 h (HE).

- Numéro sans frais en Amérique du Nord : 1-800-265-5613
- Région de Toronto : 1-416-288-4600
- Pour le service en français : 1-800-463-7777
- Courriel : hd.ccebs@scotiabank.com. Vous recevrez une réponse dans les 24 à 48 heures ouvrables.
- Pour planifier une formation, écrivez à gbp.training@scotiabank.com